

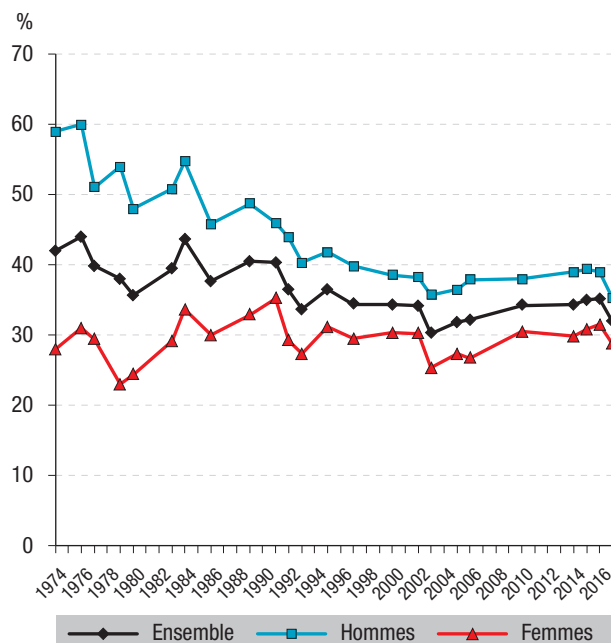
**ERRATA // Errata**

Plusieurs erreurs se sont glissées dans le **BEH n° 35-36 du 30 octobre 2018** :

**Erratum 1.** Dans **l'éditorial, p. 682 ligne 5**, il faut lire « 24% des femmes de **18** à 75 ans fumaient quotidiennement » (et non « 24% des femmes de 15 à 75 ans »).

**Erratum 2.** Dans l'article de V. Olié et coll. **Évolutions de la morbidité et de la mortalité liées au tabagisme chez les femmes en France métropolitaine : une situation préoccupante**, le titre exact de **la Figure 1 p. 686** est :

Figure 1  
**Évolution de la prévalence du tabagisme selon le sexe chez les 18-75 ans, France, 1974-2017**



Sources : Enquêtes CFES de 1974 à 2000 ; EROPP 2002 (OFDT) ; Enquêtes Prévalences 2003 et 2006 (Inpes) ; Baromètres santé 2005, 2010, 2014, 2016 et 2017 (Inpes / Santé publique France) ; Baromètre cancer 2015 (INCa).

**Erratum 3.** Dans l'article de V. Demiguel et coll. **Évolution de la consommation de tabac à l'occasion d'une grossesse en France en 2016**, dans la partie « **Perspectives en termes de santé publique** » p. 701 il faut **remplacer le 1<sup>er</sup> paragraphe par** :

Plusieurs mesures visant à réduire la consommation de tabac, et notamment pendant la grossesse, ont été prises ces dernières années en France : augmenter régulièrement le prix moyen du paquet de cigarettes, apposer des messages sanitaires visuels sur les paquets (14 images choquantes différentes, dont une aborde la consommation durant la grossesse en représentant un fœtus) et assurer le remboursement (au forfait puis entièrement) des traitements par substituts nicotiques aux femmes enceintes. Ces différentes mesures ont été portées dans tous les Plans cancer, dans le Programme national de réduction du tabagisme 2014-2019, et désormais dans le Programme national de lutte contre le tabac 2018-2022 (PNLT).